

TRANSFORMATION  
DIGITALE  
DU DROIT & LEGALTECH

DIPLOME UNIVERSITAIRE CONSTRUIT EN PARTENARIAT  
AVEC L'ECO-SYSTEME DE LA TRANSFORMATION DU DROIT



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

# TECHNO DROITS92



## Programme

Le 24 juin 2019  
à partir de 16h

Faculté de  
Droit - Centre  
Assas

**EY** Société  
d'Avocats

# LA GENÈSE DU PROJET TECHNODROITS92

La création du Diplôme Universitaire *Transformation Digitale du Droit & Legaltech* à Paris 2 en septembre 2017, partait d'un constat simple : nous ne trouvions pas pour les directions juridiques comme pour les cabinets d'avocats des talents issus des Universités et des écoles d'ingénieurs prêts à accompagner la transformation du droit que certains d'entre nous vivent dans leur cabinet et/ou en créant des Legaltech.

Avec un positionnement résolument orienté vers la pratique, le choix a été de proposer au marché une maquette construite autour de **quatre axes** :

## Un apprentissage tourné vers la pratique :

- ▶ Par la création de l'association Assas Future of Law, gérée exclusivement par les étudiants. Cette association poursuit l'objectif de les former à l'entrepreneuriat et permet le développement d'un réseau solide.
- ▶ Par l'encouragement à la création et à l'innovation afin de former de futurs professionnels autonomes, capables d'accompagner et mener à bien des projets, que ce soit les leur ou non.
- ▶ Par la participation aux événements incontournables en tant qu'intervenant tel que le Village des Legaltech organisé par le Village de la Justice et OpenLaw.
- ▶ Par la création d'une Chaine Youtube afin de mettre en valeur les intervenants et d'apprendre à maîtriser les modes de communication digitaux.

## 1 Une pédagogie basée sur l'interaction

au contact des professionnels et consolidée par les interventions des professeurs spécialistes. Ainsi, de nombreux acteurs de la legaltech sont venus rencontrer les étudiants pour partager leur histoire entrepreneuriale et leur proposer des conférences inédites.

## 2 Une diversité inédite dans le recrutement en combinant

- ▶ Enseignement initial de niveau Master 1 & 2 et formation continue avec des profils juridiques (étudiants/élèves avocats/juriste junior), des économistes et des ingénieurs.
- ▶ Des porteurs de projet et des apporteurs de compétences ; cette diversité de profils est essentielle pour répondre aux enjeux du marché. Ainsi l'organisation de la maquette a été conçue pour un partage des compétences et un véritable travail pluridisciplinaire.

## 3 Enfin, la réalisation d'un projet de transformation digitale du droit par équipe

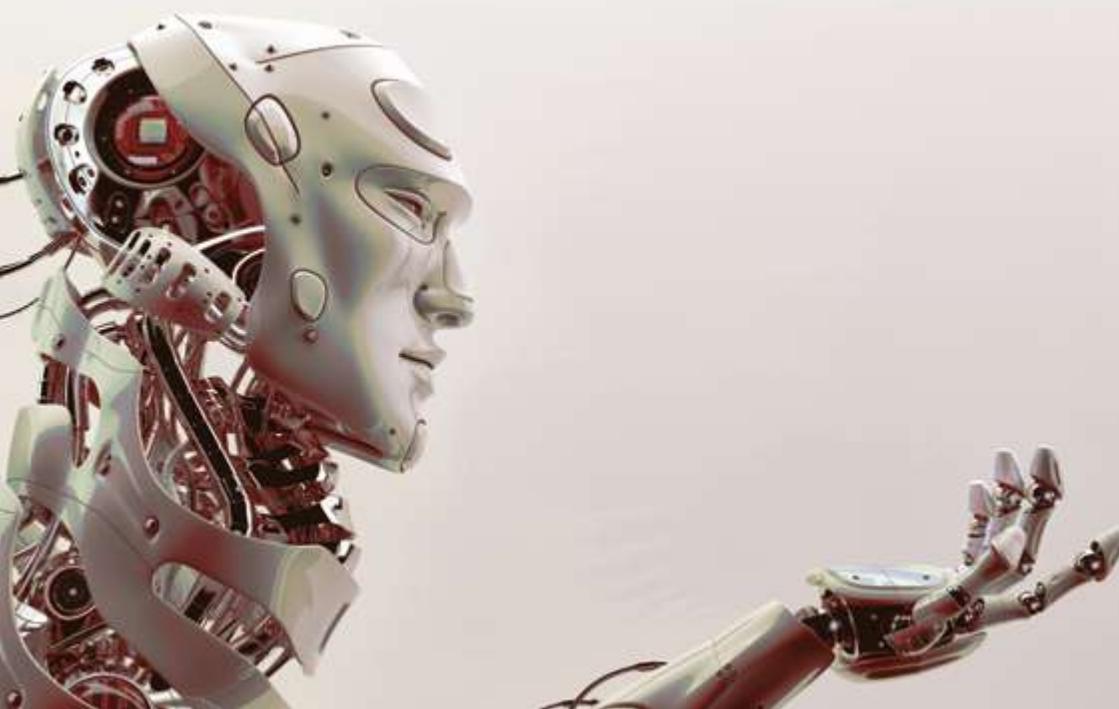
donnant lieu à un examen de sortie au fort coefficient avec un jury d'exception et l'opportunité de se confronter au marché.

Cette dernière étape suppose la réunion en fin d'année d'un groupe d'entrepreneurs de la Legaltech et d'habitués de la création d'entreprise. Celle-ci permet d'ouvrir un temps de partage pour remercier les professionnels intervenants dans le diplôme, réaliser le bilan de l'année universitaire et accueillir la future promotion.

A la fin de cette deuxième année d'existence, le nombre d'offres de stages et d'embauches reçus par nos étudiants témoigne d'ores et déjà de la place privilégiée et unique du DU. Cette réussite nous a donné envie de dire merci à tous ceux qui nous ont encouragés dans ce projet depuis janvier 2017 : partenaires, enseignants, amis. Comme la philosophie du projet est d'être ouvert sur la diversité des apprenants, l'idée est donc venue de réunir la grande famille du DU pour évaluer **les projets de sortie des étudiants** et les confronter à d'autres lors d'un **TechnoDroitS** plus ouvert à notre sens qu'un Hackathon.

#### **Avec cette manifestation nous souhaitons ainsi :**

- ▶ d'une part vérifier la qualité des projets au-delà de l'évaluation académique, une revue business par des entrepreneurs du droit ayant déjà réalisé leur levée de fonds étant la plus pertinente ;
- ▶ d'autre part les confronter au marché avec **un appel à candidature pour des étudiants en droit et des élèves avocats** qui, demain peut-être, seront nos étudiants ; nous proposons ainsi un complément, voire une préparation à rejoindre les initiatives lancées par les incubateurs des barreaux ou le CNB.
- ▶ Enfin permettre de pitcher face à un public qui réunit les meilleures legaltech du marché. Elles décerneront leur prix et remarqueront les talents de demain, ce qui pourra donner lieu à des recrutements !



# POURQUOI CE NOM DE GUERRE ?



# TECHNO

## TECHNO

Après une étude approfondie du marché des legaltech, mise à jour chaque année au moment des délibérations du jury, et quelques controverses qui accompagnent le développement de ce marché naissant, nous avons pensé qu'un nom de guerre efficace devait permettre d'exprimer sereinement la révolution industrielle que vivent actuellement les professions du droit sous l'impulsion des progrès technologiques.

Certains facilitent l'accès au droit ou apportent de la valeur en utilisant *l'Intelligence Artificielle, le Machine Learning ou le Deep Learning*, lorsque d'autres revisitent l'usage du droit ou son accès, en repensant la chaîne de valeur du droit avec des technologies simples. Cette diversité démontre l'étendue du marché.

# Droits92

## Droits

Nombreuses sont les professions du droit qui s'emparent de la technologie pour améliorer leurs performances et créer de nouveaux services.

Avocats, huissiers de justice, notaires, commissaires-priseurs, associations de défense, étudiants en droit, enseignants...

Nous voulions embrasser toute la diversité du marché. Ainsi la couverture de tous les droits et de tous les marchés, réglementés ou pas - mais devant garantir une promesse client respectant une forte éthique car le droit n'est pas un produit comme un autre – devaient être mise en valeur d'où le « S » majuscule.

## 92

**92 comme un symbole** pour les fondateurs du Diplôme Universitaire Transformation Digitale du Droit & Legaltech : Bruno Deffains professeur à la faculté de Droit & d'Economie de Paris 2 dont l'établissement principal est situé au 92 rue d'Assas et Stephane Baller associé d'EY société d'avocats cabinet installé à la Défense dans les Hauts de Seine. Symbole aussi pour certains partenaires du diplôme comme IBM installé à La Garenne Colombes ou les éditions Lefebvre Sarrut à Levallois.

**92 comme un projet** : jeter des ponts entre les Hauts de Seine et Paris, entre le premier barreau d'affaire de France qui est partenaire de l'opération, et le premier barreau de France qui a créé son incubateur dans les Hauts de Seine.

# POURQUOI PARTICIPER ?

**Vous avez un projet, une idée formalisée, une maquette développée avec votre équipe : la difficulté est souvent de pouvoir réaliser son pitch devant des spécialistes du marché bienveillants qui respecteront votre idée et auront envie de vous aider à la valoriser. Nous avons réuni pour vous le jury et le public qui doivent vous permettre de vous exprimer en toute confiance.**

## Le jury

Le jury est composé d'entrepreneurs qui ont déjà bouclé leurs premières levées de fonds et/ou réalisent déjà un chiffre d'affaires qui leur permet d'être leader du marché. Il est complété par un spécialiste de l'entrepreneuriat et de la levée de fonds qui pourra vous éclairer sur le devenir de votre projet. Enfin comme la matière Droit est « sensible », des représentants de la profession complètent le dispositif central qui décernera le prix du jury toutes catégories confondues. En 2018 le jury était composé de Romain Omer, Nicolas Bustamente - Doctrine, Guillaume Bon - Hyperlex, Philippe Wagner - Captain Contrat, Adrien Chaltiel - Eldorado et Massimo Bucalossi Ventury by EY Société d'Avocats. En 2019 il sera entièrement féminin.

## Le public

Il sera essentiellement composé de représentants de la communauté Legaltech : entrepreneurs, journalistes, consultants, enseignants, magistrats, huissiers, notaires, avocats entrepreneurs... tous seront curieux de vos réalisations et de bon conseil, puisqu'ils ont déjà suivi un chemin plus compliqué : il y a quelques années peu d'événements existaient pour permettre de montrer et faire challenger son projet. Les profils représentés seront autant des professionnels issus de Grandes Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs que de l'Université, de la faculté de Droit ou des Ecoles d'Avocats. Ils représenteront ainsi l'ensemble des acteurs du droit et pas uniquement le monde des avocats.



## Le concept

Vous aurez **5 minutes pour présenter votre projet et 5 minutes d'échanges avec le jury** et peut-être la salle. Vous aurez donc un temps supérieur à celui généralement observé et l'opportunité d'un échange, rare dans les concours de pitch sur le segment du marché du droit.

Contrairement au Hackathon consacré à une problématique définie et le développement d'idées qui peuvent vous être « confisquées », à commencer par les membres de votre propre équipe, **vous évoluerez dans un environnement sécurisé, puisque seule l'équipe de sélection tenue par le secret professionnel et le jury connaîtront les détails de votre projet exprimés dans le dossier de sélection.**

Enfin vous allez travailler avec votre propre équipe sur une problématique que vous avez choisie : l'objectif est bien de mettre en valeur vos talents et non d'utiliser vos idées à notre avantage !

## La visibilité pour vous et votre projet

Partenaire de l'opération et du DU, l'équipe rédactionnelle de **Village de la Justice**, couvrira l'évènement et aura à cœur de mettre en valeur les participants comme les vainqueurs.

Les équipes de l'association du DU **Assas Future of Law** vous donneront aussi accès à leur chaîne YouTube pour vous permettre de présenter votre projet avec une **interview durant le TechnoDroits92**, qui complètera la vidéo de présentation de votre dossier en 1mn30 maximum.

Enfin la première édition du TechnoDroits92 a été l'occasion de présenter **les résultats de l'Observatoire Economique des Acteurs du Droit – le marché des legaltech – réalisé par le Centre de Recherche Economie & Droit de Paris 2, EY Société d'Avocats** avec le concours de la Clinique Juridique de Paris Saclay, ce qui a entraîné une large couverture presse et permis la présence de nombreux journalistes.

## Les prix

Même si nous sommes sûrs que la meilleure récompense est celle que vous aurez reçue de la communauté, nous avons souhaité, avec les partenaires de l'opération, proposer des lots en nature – mais nous pouvons vous donner la valorisation de ces lots si besoin – qui vous seront utiles pour votre aventure professionnelle future :

- ▶ **POUR LES ÉLÈVES AVOCATS**  
**prix Future of Lawyers** – groupe projet comportant au moins deux élèves avocats quelle que soit leur école - le barreau des Hauts de Seine offrira deux robes d'avocat de très bonne tenue
- ▶ **POUR LES ÉTUDIANTS**  
**prix Future of Law** – groupe projet composé d'étudiants en droit, étudiants en école de commerce ou en école d'ingénieurs, étudiants entrepreneurs qui ne sont pas encore entrés dans la vie active avec un CDI - la CCI des Hauts de Seine offre l'accès au programme *Incuba School* [www.incubaschool.fr](http://www.incubaschool.fr), qui vous permettra durant deux mois de tester la solidité de votre idée pour aller plus loin ou pivoter si besoin
- ▶ **POUR LES JEUNES JURISTES d'ENTREPRISE**  
**prix Future of GCs** – groupe projet composé d'au moins deux juristes en entreprise récompensé par l'AFJE
- ▶ **POUR TOUS**
  - ▶ le prix du public **Voice of Law** recueilli par vote électronique récompensera le projet toutes catégories - y compris les étudiants du DU Transformation Digitale du Droit & Legaltech
  - ▶ enfin **le Grand Prix TechnoDroits92** du Jury sera doté par la maison Dalloz en accès à leur documentation et peut être une collaboration avec l'équipe de recherche & développement d'eLS au Cargo ? L'équipe sera accompagnée par les avocats d'EY Société d'avocats spécialisés en développement des start-up du cabinet Ventury by EY Société d'Avocats pour la création de leur structure juridique.

# LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE PARTICIPATION

## **Envoi par mail de votre dossier de candidature**

accompagné si possible d'une présentation vidéo MP3 de votre projet en 1mn30 au plus tard le **2 juin à minuit**.

## **Envoi des présentations support de votre pitch,**

confirmation des membres de l'équipe présents sur scène et dans la salle et envoi du support de présentation avant le **20 juin minuit**.

## **Découverte de l'ordre de passage sur scène**

et du planning d'interviews programmées par les équipes d'Assas Future of Law.

## **1 Acte de candidature de votre équipe**

**1** avec le nom de guerre de votre projet par mail à [bruno.deffains@u-paris2.fr](mailto:bruno.deffains@u-paris2.fr), n'oubliez pas d'ajouter en copie [stephane.baller@ey-avocats.com](mailto:stephane.baller@ey-avocats.com) dès que possible pour recevoir le règlement et le dossier de candidature.

## **3 Annonce des sélections**

**1** dans la limite de cinq dossiers dans la catégorie étudiants *prix Future of Law*, autant dans la catégorie élèves avocats *prix Future of Lawyers*, et juristes en entreprise *Future of GCs* le **17 juin**.

## **5 Accueil des équipes le 24 juin à partir de 16h**

### **92 rue d'Assas Paris, Patio de la Faculté de Droit.**

**6** Les équipes d'élèves avocats auront leurs présentations programmées à partir de 19h pour faciliter la gestion de leur emploi du temps en stage.

## **7 Délibérations du jury**

Annonce des résultats et célébration à partir de 20h

## **Ernst & Young Société d'Avocats**

EY Société d'Avocats est un des cabinets leaders de la fiscalité et du droit. De par notre appartenance à un réseau de dimension mondiale, nous mettons notre expertise au service d'une performance durable et responsable. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos clients, nos équipes et la société dans son ensemble.

### **Ernst & Young Société d'Avocats**

Inscrit au Barreau des Hauts de Seine  
Membre d'Ernst & Young Global Limited

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur [www.ey.com](http://www.ey.com).

© 2018 Ernst & Young Société d'Avocats.  
Tous droits réservés.

EY France - 1806SG348  
ED NONE

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Ce document a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

[ey-avocats.com](http://ey-avocats.com)